

Image not found or type unknown



Facture Télésurveillance

Par **Marion1203**, le **29/11/2020** à **22:00**

Bonjour,

Nous avons signé un contrat avec une entreprise de télésurveillance. Nous louons donc le matériel pour les 5 prochaines années.

Est il normal que l'on nous facture les déplacements et le remplacement du materiel qui ne fonctionne plus ?

Le matériel que l'on nous a installé n'est visiblement pas neuf puisque les batteries des détecteurs sont toujours en panne ainsi que les détecteur des portes qui n'ont plus de batterie alors qu'ils sont soit disant garanti 5 ans...

Merci de votre réponse.

Cordialement